Un cadre expert référent PLUI (H/F)

https://emploi.grandbesancon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=2481&id_origin=0

Limite de candidature	17-12-2026
Mise à jour	17-11-2026
Référence	URBANISME PLANIFICATION
Service	GRAND BESANCON METROPOLE
Localisation	BESANCON
Contrat	Titulaire/lauréat de concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	V05 Cadre expert (H/F)
Date de fin	17-12-2026
Filière	Filière administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	-
Grade	Attaché, Ingénieur

Contexte et définition du poste

COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE

- 67 communes
- Bassin économique de 250 000 habitants

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole recrute pour la Direction urbanisme planification :

UN CADRE EXPERT REFERENT PLUI (H/F)

Missions :

- En qualité de référent de secteur PLUI :

- Assurer le suivi technique, juridique, financier et administratif des études et réflexions nécessaires aux procédures d'élaboration-évolution des documents d'urbanisme locaux et du futur PLUI

- Assurer l'animation de la collaboration territoriale avec les élus (conformément aux principes de la charte de gouvernance PLUi et GBM) et de la concertation des partenaires publics et/ou privés (services des collectivités, institutions, associations…)
- Rendre compte au chef de service PLUI des travaux et débats tenus au sein des secteurs (selon un processus en mode-projet global) à des fins de cohérence territoriale globale

- En tant que cadre expert du PLUI :

- Etre en charge du pilotage des bureaux d'études recrutés sur des missions de conseil et d'accompagnement juridique et sur les études d'évaluation environnementale et Etat initial de l'environnement
- Etre en appui de la cheffe de service PLUI sur le volet concertation-communication, confié également à un bureau d'étude

- En tant que chef de projet et référent pour le règlement local de publicité intercommunal (RLPI), vous en assurez le suivi et l'évolution

---

Profil recherché

Profil et compétences recherchés :

- Compétences avérées en urbanisme réglementaire et opérationnel et en aménagement du territoire
- Bonne connaissance des procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme locaux
- Bonne connaissance du droit de l'environnement en lien avec les projets et procédures d'urbanisme
- Très bonnes compétences relationnelles, très bonnes capacités à fédérer
- Très bon sens de l'analyse et de la synthèse
- Savoir faire preuve d'autonomie
- Permis B requis

Date limite de candidature : **17 décembre 2026**

Les entretiens de recrutement se dérouleront le 4 janvier 2027 après-midi

Recrutement par :

- voie statutaire : aux agents relevant du grade d'attaché ou d'ingénieur territorial, lauréats de concours ou d'examens professionnels

- contractuelle pour les personnes remplissant les conditions leur permettant de se

présenter au concours externe d'attaché ou d'ingénieur territorial. Dans ce cas, un CDD de 3 ans est proposé. Conformément au Code général de la fonction publique, la priorité des recrutements est réservée aux agents titulaires ou inscrits sur les listes d'aptitude (suite concours ou examens) qui seront reçus lors d'un premier jury. L'examen des candidatures n'ayant pas la qualité de fonctionnaire se fera dans un deuxième temps si le jury initial est déclaré infructueux.
- selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

D’autres bonnes raisons de nous rejoindre :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire lié aux fonctions exercées + prime annuelle versée en fin d'année, correspondant à un traitement indiciaire mensuel,
- Conditions de travail favorables : flexibilité des horaires sur 36h20 / semaine, aménagement sur 4.5 jours ou 9 jours sur 10, télétravail à hauteur de 2 jours par semaine (selon les postes), 35 jours de congés et jusqu’à 15 jours de RTT supplémentaires,
- Avantages du Comité des œuvres sociales de la collectivité : chèques vacances, voyages, loisirs et billetterie, locations saisonnières, à des prix attractifs,
- Participation de l'employeur à l’assurance prévoyance et à la mutuelle sous contrat collectif,
- Forfait "mobilités durables" prévu à hauteur de 300€ maximum / an, pour les agents utilisant leur vélo ou trottinette pour leur déplacement domicile-travail,
- Remboursement des frais de transports en commun à hauteur de 75 % (limite maximum de 104.04 €)
- Une offre de formations pour vous permettre de développer vos compétences et vous accompagner dans votre parcours professionnel.

Pièces requises : lettre de motivation et CV (format pdf)

Contacts :

- Au sein du service : Mme Aude TALON, Directrice au 03 81 61 59 56
- RH : M. Justin MARQUELET, Chargé de recrutement au 03 81 41 57 93